

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2010

LE VINGT NEUF NOVEMBRE DEUX MIL DIX à 20h30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : CRUCHET Jacky, BOURNEUF Georges, COEURET Laurent, DEROUIN Joël, DROUET Dominique, LEBARBIER Christelle.

Etait absent excusé : BREBION Patrick.

LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2010

DÉLIBÉRATION POUR INDEMNITÉ DE CONSEIL DU RECEVEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de mandater l'indemnité de conseil 2010 à Mr Guy TROTARD, receveur municipal, qui se définit comme suit :

Indemnité de conseil 2010 au taux de 100 %	180,91 €
Indemnité de confection budget	0 €
TOTAL BRUT	180,91 €
CSG 2,40 % + 5,10 %	13,57 €
RDS 0,50 %	0,90 €
1 % solidarité	1,81 €
MONTANT CHARGES	16,28 €
TOTAL NET	164,63 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de ne pas accorder d'indemnité de conseil (taux de 0 %) et de confection de budget (0 €) à Mme Catherine GIBELIN, receveur municipal en janvier 2010.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNE CHAPITRE 012

Afin de régler les payes de décembre 2010, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante au budget de la commune 2010 :

- Chapitre 12 Dépenses imprévues - 1 000 €
- Chapitre 012 Charges de personnel + 1 000 €

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET ASSAINISSEMENT

Afin de régler la facture du bornage du terrain pour la station d'épuration, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante au budget assainissement :

- Chapitre 23 Immobilisations en cours - 3 000 €
- Chapitre 21 Immobilisations corporelles + 3 000 €

NOUVELLES ATTRIBUTIONS DES RÔLES AU SEIN DES COMMISSIONS SUITE À LA DÉMISSION DE MME RAGOT

Suite à la démission, en date du 26 octobre 2010, pour motifs personnels de Mme RAGOT Christelle, conseiller municipal, il y a lieu de modifier les commissions communales et extra-communales.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe comme suit la nouvelle composition des commissions communales :

- Commission finances

Membres : FORGEARD Robert CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, LEBARBIER Christelle.

- Commission fleurissement

Membres : DROUET Dominique, BREBION Patrick, LEBARBIER Christelle.

- Commission communication

Membres : FORGEARD Robert, BREBION Patrick, COEURET Laurent, CRUCHET Jacky.

Le Conseil Municipal propose :

- Mr BREBION Patrick délégué suppléant à la Communauté de Communes du Pays Bilurien
- Mr BREBION Patrick à la commission communication de la Communauté de Communes du Pays Bilurien
- Mr CRUCHET Jacky à la commission finances de la Communauté de Communes du Pays Bilurien.

Le Conseil Municipal nomme Mr FORGEARD Robert, délégué titulaire au SIVOS de Bouloire.

Mr Philippe RAGOT, délégué de l'Administration au sein de la Commission Administrative chargée de la révision des listes électorales, a quitté notre Commune et ne souhaite plus assurer cette mission. Le Conseil Municipal propose au Préfet :(à compter du 1^{er} janvier 2011) Madame Dominique BOURNEUF et Madame Catherine BREBION.

SUIVI DES DOSSIERS : ASSAINISSEMENT, MAISON

Assainissement :

Le bornage du terrain appartenant à la famille CRUCHET a été réalisé par le géomètre BARBIER, en présence des deux parties, le 18 novembre 2010.

Le conseil Général nous a envoyé un courrier en date du 26 novembre 2010, nous précisant avoir bien reçu nos demandes de subventions, et nous indiquant les conditions d'attributions et le montant de leur subvention.

Notre dossier sera examiné par les services du Conseil Général et ceux de l'Agence de l'eau, en fin d'année, pour une réponse début 2011.

Le Maire a rendez-vous avec Monsieur Roland du LUART, lundi prochain, afin d'évoquer ce sujet, ainsi que l'enfouissement des réseaux, la circulation dans le bourg...

Maison :

Les compteurs d'eau et d'électricité de la maison du 7 rue du Val de Loir ont été réouverts, la remise en fonctionnement de la chaudière est prévue prochainement.

Les travaux de rénovation de la façade et de la toiture seront terminés en fin d'année.

Une estimation de la maison (incluant les travaux) a été effectuée auprès de plusieurs agences.

LOCATION TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte de louer à Monsieur COCHON Michel la partie haute du terrain du lagunage dont la surface est de 1.36 hectares,

Et décide de fixer le tarif :

- pour l'année 2011 (du 1^{er} janvier au 31 décembre) à 130 €, payable au 1^{er} novembre 2011.

ORGANISATION MAIRIE

A compter du 1^{er} janvier 2011, la mairie sera ouverte un samedi sur deux.

Les décorations de fin d'année sont prévues le 3 décembre 2010.

La cérémonie des vœux aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 9 janvier 2011 à 11h30.

CALENDRIER RÉUNIONS CONSEIL MUNICIPAL 1ER SEMESTRE 2011

Les prochains Conseils auront lieu les lundis à 20h30 :

- 24 janvier 2011
- 28 février
- 26 mars
- 26 avril (exceptionnellement le mardi)
- 30 mai.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre l'ancien photocopieur à Mr Cochon au prix de 30 €.
- La Commune envisage d'acheter un nettoyeur vapeur pour le carrelage de la salle, des marmites, et de remplacer le congélateur en mauvais état de la cuisine.
- Permanences de notre députée, Mme Marietta KARAMANLI, le 10 décembre de 16h45 à 17h15.
- Le nouveau chemin de randonnée « de Bel Air » devrait être retenu dans la nouvelle édition du guide du Perche Sarthois. Le balisage devra être réalisé au plus tard fin janvier.

La séance est levée à 22 H 45, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.